



Genève, le 11 octobre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé
(DSPS)**

52 policières et policiers formé-e-s auprès de l'Académie de police de Savatan et 10 policières et policiers provenant d'autres corps de police prêteront serment sur la Cour de Saint-Pierre

La huitième volée genevoise de l'Académie de police de Savatan rejoint officiellement les rangs de la police cantonale. Après avoir obtenu leur brevet fédéral de policière/policier au terme d'une année de formation, 52 nouvelles policières et nouveaux policiers prêteront serment devant le Conseil d'Etat in corpore. Quatre policières et six policiers déjà brevetés, provenant d'un corps de police d'un autre canton et rejoignant les rangs de la police genevoise, seront également assermenté-e-s à cette occasion.

Démarrant leur formation en septembre 2019, les policières et les policiers ont passé plusieurs semaines d'intégration, suivant des cours théoriques et pratiques, effectuant ensuite des stages en immersion durant le printemps 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, ces stages se sont prolongés et l'Ecole d'Aspirant-e-s 2/19 n'a pu réintégrer l'Académie qu'à partir du mois de juin 2020.

Au terme d'une exigeante formation d'une année et après avoir passé avec succès leurs examens et obtenu leur brevet fédéral de policière/policier, les 52 policières et policiers genevois de l'Ecole d'Aspirant-e-s 2/19 de l'Académie de police de Savatan ont intégré, depuis le 7 octobre 2020, les rangs de la police cantonale. Il s'agit de la dernière volée obtenant le brevet fédéral policière/policier après une année de formation. Initialement prévue le 28 octobre 2020, la cérémonie de prestation de serment avait dû être repoussée une première fois au 19 mai 2021, en raison des restrictions sanitaires, puis une seconde fois. Finalement, les policières et policiers prêteront serment devant le Conseil d'Etat *in corpore* le

**mercredi 13 octobre 2021 à 11h30
sur la Cour de Saint-Pierre, devant la Cathédrale**

La nouvelle promotion compte cinquante-deux policières et policiers (14 femmes et 38 hommes).

Dès 10h20, en compagnie de la musique de la police, l'école défilera selon l'itinéraire suivant:
Place De-Neuve – Rue de la Corratierie – Rue de la Confédération – Rue du Marché – Rue de la Croix-d'Or – Rue de Rive – Cours de Rive – Rond-point de Rive – Boulevard Jaques-Dalcroze – Rue Théodore-de-Bèze – Rue des Chaudronniers – Place du Bourg-de-Four – Rue de l'Hôtel-de-Ville – Rue Henri-Fazy.

Afin de permettre au cortège de défilé dans les meilleures conditions possible, le stationnement sera interdit, le 13 octobre 2021, dès 7h00 sur les deux côtés de la rue de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Henri-Fazy et de la rampe de la Treille. A cet effet, une signalisation sera mise en place. Sur l'ensemble de l'itinéraire, la circulation des TPG sera momentanément suspendue, pendant quelques minutes, lors du passage du cortège.

En cas de pluie, le défilé sera annulé. En revanche, la cérémonie devant la Cathédrale sera maintenue.

La cérémonie sera transmise en direct, dès 11h00, par Léman Bleu, avec la présence de plusieurs intervenantes et intervenants de la police sur le plateau.

Pour toute information complémentaire:

- *Police cantonale genevoise: Cap. Jean-Philippe Brandt, officier communication, service communication et relations publiques de la police, communication@police.ge.ch, T. 022 427 56 00 ou 079 941 54 59.*